

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### Arrêté du 14 août 2008 autorisant au titre de l'année 2008 des recrutements sans concours dans le corps des adjoints techniques de 2<sup>e</sup> classe

NOR : JUSF0820167A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 14 août 2008, sont autorisés au titre de l'année 2008 des recrutements sans concours dans le corps des adjoints techniques de 2<sup>e</sup> classe de la protection judiciaire de la jeunesse, en application du décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat.

Le nombre total de postes offerts au titre de l'année 2008 est fixé à 48, selon la répartition suivante :

| LOCALISATION DES POSTES                 | SPÉCIALITÉ          | POSTES    |
|---|---------------------|-----------|
| Bourgogne - Franche-Comté .....         | Entretien           | 2         |
| Bourgogne - Franche-Comté .....         | Cuisine             | 1         |
| Ile-de-France.....                      | Conduite automobile | 2         |
| Ile-de-France.....                      | Entretien           | 17        |
| Ile-de-France.....                      | Cuisine             | 10        |
| Lorraine - Champagne-Ardenne.....       | Entretien           | 3         |
| Lorraine - Champagne-Ardenne.....       | Cuisine             | 4         |
| Nord - Pas-de-Calais .....              | Cuisine             | 2         |
| Outre-mer (Martinique).....             | Cuisine             | 1         |
| Provence-Alpes-Cote d'Azur - Corse..... | Cuisine             | 2         |
| Rhône-Alpes - Auvergne .....            | Entretien           | 2         |
| Rhône-Alpes - Auvergne .....            | Cuisine             | 2         |
| <b>Total.....</b>                       |                     | <b>48</b> |

Chaque recrutement sans concours fera l'objet d'un avis de recrutement pris par les directions régionales qui organisent le recrutement.

Cet avis de recrutement indiquera :

- 1° Le nombre de postes à pouvoir ;
- 2° La date prévue du recrutement ;
- 3° Le contenu précis du dossier de candidature ;
- 4° Les coordonnées du responsable auquel doit être adressé le dossier de candidature ;
- 5° La date limite de dépôt des candidatures ;
- 6° Les conditions dans lesquelles les candidats préalablement sélectionnés par la commission sont convoqués à l'entretien.

L'avis de recrutement sera affiché, quinze jours au moins avant la date limite de dépôt des candidatures, dans les locaux de l'administration qui organise le recrutement.

Cet avis pourra en outre être affiché dans les agences locales pour l'emploi de l'Agence nationale pour l'emploi situées dans le ou les départements concernés.

L'avis de recrutement sera en outre publié dans le même délai sur le service de communication publique en ligne du ou des services organisant le recrutement et dans un journal local.

La date limite de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 26 septembre 2008.

*Nota.* – Pour tous renseignements et demandes de formulaires d'inscription, les candidats doivent s'adresser aux directions régionales et directions départementales d'outre-mer de la protection judiciaire de la jeunesse (liste jointe).

## A N N E X E

### LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Alsace : 8, boulevard du Président-Poincaré, CS 40027, 67000 Strasbourg (téléphone : 03-88-21-51-88 ; mél : drpjj-strasbourg@justice.fr) ; départements : 67, 68.

Aquitaine : 8, rue Poitevin, BP 942, 33062 Bordeaux Cedex (téléphone : 05-56-79-14-49 ; mél : drpjj-bordeaux@justice.fr) ; départements : 24, 33, 40, 47, 64.

Bourgogne - Franche-Comté : 25, rue de Mulhouse, BP 33, résidence Athéna, 21071 Dijon Cedex (téléphone : 03-80-60-06-60 ; mél : concours.drppj-dijon@justice.fr) ; départements : 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90.

Bretagne - Pays de la Loire : 8, rue Hippolyte-Vatar, CS 20804, 35108 Rennes Cedex 3 (téléphone : 02-99-87-95-16 ; mél : concours.drppj-rennes@justice.fr) ; départements : 22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 85.

Centre - Poitou-Charentes - Limousin : 4, rue de Patay, BP 5203, 45052 Orléans Cedex 01 (téléphone : 02-38-54-87-40 ; mél : gilles.nagot@justice.fr) ; départements : 16, 17, 18, 19, 23, 28, 36, 37, 41, 45, 79, 86, 87.

Guadeloupe : résidence Les Figuiers, Petit Pérou, BP 601, 97139 Les Abymes Cedex (téléphone : 0590-21-18-42 ; mél : ddpjj-pointe-a-pitre@justice.fr).

Guyane : 22 bis, rue François-Arago, BP 1161, 97345 Cayenne Cedex (téléphone : 0594-28-73-10 ; mél : ddpjj-cayenne@justice.fr).

Ile-de-France : 14, rue Froment, 75011 Paris (téléphone : 01-49-29-28-60 ; mél : concours.drppj-paris@justice.fr) ; départements : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

Languedoc-Roussillon : 500, rue Léon-Blum, CS 59531, 34961 Montpellier Cedex 2 (téléphone : 04-67-15-89-89 ; mél : concours.drppj-montpellier@justice.fr) ; départements : 11, 30, 34, 48, 66.

Lorraine - Champagne-Ardenne : 109, boulevard d'Haussonville, CS 4109, 54041 Nancy Cedex (téléphone : 03-83-40-01-85 ; mél : concours.drppj-nancy@justice.fr) ; départements : 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 88.

Martinique : 14, rue Blénac, BP 1014, 97208 Fort-de-France (téléphone : 0596-70-75-30 ; mél : ddpjj-fort-de-france@justice.fr).

Mayotte : SEAT, 52, rue Marindrini, BP 1343, 97600 Mayotte (téléphone : 02-69-61-08-18 ; mél : caemamoudzou@justice.fr).

Midi-Pyrénées : rue des Arts, Innopole, 31313 Labège Cedex (téléphone : 05-61-00-79-05 ; mél : dominique.alex@justice.fr) ; départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82.

Nord - Pas-de-Calais : 179, boulevard de la Liberté, BP 2038, 59014 Lille Cedex (téléphone : 03-20-21-83-50 ; mél : nadia.rezig@justice.fr) ; départements : 59, 62.

Normandie (Haute et Basse) : 119, rue du Champ-des-Oiseaux, BP 4079, 76022 Rouen Cedex (téléphone : 02-32-08-14-40 ; mél : concours.drppj-rouen@justice.fr) ; départements : 14, 27, 50, 61, 76.

Picardie : L'Arche, La Vallée des Vignes, 49, avenue d'Italie, 80094 Amiens Cedex 3 (téléphone : 03-22-33-28-80 ; mél : concours.drppj-amiens@justice.fr) ; départements : 02, 60, 80.

Polynésie française : immeuble Papineau, BP 547, 98713 Papeete, Tahiti (téléphone : 00-689-50-05-20 ; mél : ddpjj-papeete@justice.fr).

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse : 158 A, rue du Rouet, 13295 Marseille Cedex 08 (téléphone : 04-96-20-63-40 ; mél : concours.drppj-marseille@justice.fr) ; départements : 04, 05, 06, 13, 20, 83, 84.

Réunion : 109, rue d'Après, BP 704, 97400 Saint-Denis-de-la-Réunion (téléphone : 0262-90-96-70 ; mél : ddpjj-st-denis-de-la-reunion@justice.fr).

Rhône-Alpes - Auvergne : 75, rue de la Villette, BP 73269, 69404 Lyon Cedex 03 (téléphone : 04-72-33-06-40 ; mél : genevieve.piquet@justice.fr) ; départements : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74.